

Gamme tarifaire

En vigueur à compter du 1^{er} juillet 2019



lebus Ulysse - Titres valides sur lebus Ulysse uniquement

A partir de la validation, correspondance gratuite sur le réseau pendant 2 heures.

• Titre de transport à l'unité : Uniquement vendu à bord du bus, auprès du conducteur (merci de faire l'appoint).	1,00 €
• Abonnement 10 trajets :	5,50 €
• Abonnement 10 trajets (tarifs réduits*) :	4,00 €
• Abonnement Mensuel Tout Public, dont jeunes moins de 26 ans salariés :	15,00 €
• Abonnement Annuel Tout Public, dont jeunes moins de 26 ans salariés :	150,00 €
• Abonnement Mensuel Âge d'Or (+ de 60 ans) :	7,50 €
• Abonnement Annuel Âge d'Or (+ de 60 ans) :	75,00 €
• Pass Etudiant** - de 26 ans (par an)	60,00 €
• Duplicata Carte :	10,00 €

*Personnes à mobilité réduite (taux inférieur à 80%), demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi (allocation supérieure ou égale au SMIC brut mensuel)

**Etudiants-Stagiaires de la formation professionnelle, apprentis et jeunes du service civique de moins de 26 ans.

Prise en charge de la somme de 60€ par le CT5 pour Istres-Miramas-Fos-sur-Mer-Port-Saint-Louis du Rhône-Grans et Cornillon-Confoux et le CT6 pour Martigues-Port de bouc et Saint Mitre Les Remparts

Gratuité sur l'ensemble du réseau Ulysse*** :

- Bénéficiaires des minimas sociaux (Revenu de solidarité active, allocation temporaire de solidarité aux personnes âgées, allocation adultes handicapés).
- Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi (rémunération inférieure au SMIC mensuel brut).
- Personnes à Mobilité Réduite (taux égal ou supérieur à 80%).
- Salariés, stagiaires, (+ de 26 ans) retraités (ayant un revenu inférieur au SMIC mensuel brut)
- Personnes suivies par le PLIE ou la Mission Locale.
- Anciens combattants et veuves d'anciens combattants.

*** Les justificatifs sont à présenter tous les mois, 3 mois ou une fois par an suivant le profil donnant droit à la gratuité.

Réseau Métropolitain - Titres valides sur tous les réseaux métropolitains

• Pass Intégral avec TER		• Pass Métropole - Étudiants (-26 ans) - Séniors (+65 ans)	
Mensuel :	73 €/mois	Mensuel :	45 €/mois
Mensualisé * :	68 €/mois	Mensualisé * :	30 €/mois
Annuel :	816 €/an	Annuel :	360 €/an
• Pass Métropole tout public		• Pass Métropole Solidaire CMU/AME	
Mensuel :	68 €/mois	Mensuel :	34 €/mois
Mensualisé * :	60 €/mois	Mensualisé * :	30 €/mois
Annuel :	720 €/an	• Pass Scolaire 2024/2025 : www.lametropolemobilite.com	

* Par prélèvement (engagement sur 12 mois)

Attention : toute carte perdue sera dupliquée moyennant la somme de 10 €

PRIME TRANSPORT : Abonnement tout public, éligible à la prime transport, 50% pris en charge par l'employeur.

Le bus, un espace de vie, respectons-le...

Pour le confort de tous, il est interdit :

- De fumer, y compris la cigarette électronique.
- De dégrader ou salir le matériel.
- D'utiliser des appareils émettant des niveaux sonores gênants pour les passagers.
- D'importuner les autres voyageurs.
- De voyager avec un chien d'attaque (Les chiens de grande taille sont interdits à l'exception des chiens d'aveugles qui sont acceptés à condition d'être tenus en laisse et muselés. Les chiens de petite taille sont acceptés uniquement dans un panier fermé.)
- De transporter des objets dangereux ou incommodants.
- D'ouvrir les portes ou d'utiliser les dispositifs de secours en dehors d'une situation le justifiant.
- Pour la sécurité de votre enfant, laissez-le dans la poussette, attaché, freins serrés, dos à la route.

Durant le voyage, la bonne attitude...

- Valider son titre de transport à la montée.
Tout contrevenant s'expose à une amende lors des contrôles.
- Merci de respecter les sens de circulation dans le bus.
Montée par l'avant, descente par l'arrière.
- Pour votre sécurité, si des places assises ne sont pas disponibles, ne pas stationner à côté du conducteur et se tenir aux barres d'accès ou d'appui.
- Pensez à céder votre place aux personnes invalides, aux femmes enceintes ou accompagnées de jeunes enfants et aux personnes âgées.
- Une tenue correcte et une attitude respectueuse vis-à-vis des autres voyageurs et du personnel permettent à chacun de voyager agréablement.
- Les voyageurs en état d'ébriété ou d'agitation, et plus généralement susceptibles de constituer une gêne ou une menace pour les autres passagers peuvent se voir refuser l'accès au véhicule par le conducteur.
- Les conducteurs sont là pour vous renseigner.
N'hésitez pas à les solliciter.

Bon voyage sur les lignes du réseau Ulysse.

Edition Été 2026

Valable du 04/07/2026 au 30/08/2026

lebus

SNCF

Martigues

Guy Moquet - Pôle d'échanges

DU LUNDI AU SAMEDI

La ligne ne circule pas dimanche et jours fériés

Martigues

Guy Moquet

Pôle d'échanges

lebus lebus lecar levélo l'abrivélo leparking-relais larecharge lebus
à la demande

 **LA METROPOLE**
Mobilité

Ulysse
Plus près pour aller plus loin

 **LA METROPOLE**
Mobilité

MARTIGUES

	Guy Moquet
	Gare de Croix Sainte
	Intermarché
	Pauvre Homme
	Gambaccini
	Les Cigales
	L'Astrée
	Le Maroc
	Ecole d'infirmières
	L'Hôpital
	La Colline
	Di Lorto
	Centre Commercial
	Canto Perdrix
	Les Vagues
	Les 4 Vents
	Le Lavandin
	Les Moulins
	Notre Dame
	Les Capucins
	G.Péri
	H. Wallon
	Paradis
	Kennedy
	Coopérative
	Pôle d'échanges



Arrêt aménagé pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Guy Moquet — Pôle d'échanges

DU LUNDI AU SAMEDI

Guy Moquet	05:50
Gare de Croix Sainte	05:51
Intermarché	05:52
Pauvre Homme	05:53
Gambaccini	05:54
Les Cigales	05:54
L'Astrée	05:55
Le Maroc	05:56
Ecole d'infirmières	05:56
L'Hôpital	05:58
La Colline	05:59
Di Lorto	05:59
Auchan	06:04
Canto Perdrix	06:06
Les Vagues	06:07
Les 4 Vents	06:07
Le Lavandin	06:08
Les Moulins	06:09
Notre Dame	06:10
Les Capucins	06:11
G.Péri	06:11
H.Wallon	06:13
Paradis	06:13
Kennedy	06:13
Coopérative	06:14
Pôle d'échanges	06:16

Téléchargez vos fiches horaires
sur lametropolemobilite.fr

**Demandez
votre carte
gratuite !**



LA CARTE

Une carte unique pour charger vos titres de transport (abonnement, Pass...) et pour accéder aux services la Métropole Mobilité.

Une carte gratuite

Vous pouvez demander votre carte personnelle :

- **en ligne** : remplissez le formulaire sur lametropolemobilite.com et recevez gratuitement votre carte à domicile.
- **sur place** : rendez-vous dans une Boutique ou Relais la Métropole Mobilité, muni d'une photo et d'une pièce d'identité.

OÙ ACHETER VOS TITRES DE TRANSPORT ?

ISTRES - Gare Routière	04 42 77 07 07
MIRAMAS - Gare Routière / SNCF	04 42 77 07 07
FOS-SUR-MER - Pôle d'échange	04 90 45 08 61
MARTIGUES - Pôle d'échange	04 88 93 00 43
PORT-DE-BOUC - Gare SNCF	04 88 93 00 47

(Liste complète des Boutiques la Métropole Mobilité et des Relais sur lametropolemobilite.fr)

Ligne exploitée par : RTMOM - Objets trouvés : 04 88 93 00 43



0 800 713 137

Service & appel
gratuits



Téléchargez l'application
La Métropole Mobilité



lametropolemobilite.fr



Téléchargez et utilisez gratuitement

ACCÈS



LA METROPOLE
Mobilité